

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module	Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité	2018-2019
---	---------------------------	---	-----------

Code
T.TS.SO354.G6S.F.19

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 **Organisation**
Crédits ECTS *
10

Langue

allemand anglais
 français français - allemand
 français - anglais

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor

6 Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.

6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor

5 Collaborer entre professionnels et institutions,

5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.

5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.

5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.

8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.

8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées.

8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion des membres d'une société donnée.

Objectifs d'apprentissage du module

Développer chez les étudiant-e-s des capacités à :

- Analyser les possibilités d'intégration de populations données sur le marché de l'emploi en regard des cadres légaux et des caractéristiques du marché de l'emploi;
- Identifier les dilemmes qui se posent dans le champ de l'insertion en fonction des lois et de leur mise en application dans des structures institutionnelles et associatives, ainsi que des pratiques professionnelles;
- Accompagner, comme assistant-e social-e, un projet d'insertion professionnelle avec des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi;
- Identifier le réseau d'insertion professionnelle genevois et les actions menées;
- Dialoguer avec les principaux acteurs de ce réseau et analyser ce dernier en termes de "forces" et "difficultés";
- Identifier et expliciter ses ressources et ses limites en fonction de sa future pratique professionnelle d'assistant-e social-e et en fonction des pratiques d'insertion professionnelle du réseau genevois.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Le module G6 comporte deux parties distinctes.

La 1ère partie spécifique orientation "service social" de 108 périodes de 45 ' de cours s'intitule "insertion professionnelle : ses enjeux, ses dilemmes pour les pratiques du service social". Elle est composée de trois sous parties :

1) La 1ère sous-partie (28 périodes) aborde la question du "marché de l'emploi" : intégration et exclusion : cadres légaux et institutions" par des cours donnés par des experts scientifiques ou des professionnels travaillant dans les institutions genevoises chargées de mettre en oeuvre la LACI, LAI, l'aide sociale ou la politique d'orientation professionnelle. Un travail écrit individuel évalue les capacités acquises sur 70 points.

2) La 2ème sous-partie (24 périodes) aborde le positionnement professionnel de l'AS dans l'insertion professionnelle. Le travail d'évaluation porte sur 40 points.

3) La 3ème sous-partie (44 périodes) développe la question de "l'insertion professionnelle : son réseau genevois, ses pratiques, ses forces et ses faiblesses" en lien avec une thématique à choix :

- 1) les jeunes en décrochage de formation,
- 2) les personnes atteintes dans leur santé psychique,
- 3) les chômeurs-euse-s de longue durée,
- 4) les femmes,
- 5) les migrant-e-s.

12 périodes sont consacrées à la présentation orale de travaux des ateliers et à l'évaluation du module par les étudiant-e-s.

Les étudiant-e-s travaillent donc en atelier et sont amené-e-s à interviewer des acteurs-actrices du réseau concerné.

L'évaluation porte sur une présence active à l'atelier (30 points), un travail écrit de groupe (20 points), et une présentation orale de groupe de 30 minutes (20 points). Ces 40 périodes sont donc évaluées sur un total de 70 points.

Enseignant-e-s :

Sébastien Feliciangeli, Dominique Rosselo, Michel Schweri, Mélanie Battistini, Roland Rexhepi, Nicole Lavanchy

Deuxième partie : Enjeux actualisés du Travail social

Le cours interorientation (40 h) est placé de manière transversale dans les modules consacrés aux *enjeux actualisés* du domaine social et à *l'interprofessionnalité* des trois orientations (ASC, ES, AS). Il a la particularité d'offrir des thématiques optionnelles ouvertes à l'ensemble des étudiant-e-s des trois orientations.

L'objectif du cours est d'aborder la question des transformations des métiers "historiques" du travail social et de permettre aux étudiant-e-s de comprendre comment s'opère un décloisonnement de certaines pratiques liées aux orientations. Ceci sur la base du continuum suivant :

- l'évolution et les mutations d'une question sociale,
- la transformation des réponses institutionnelles,
- les répercussions au niveau des pratiques du travail social.

Les thématiques à choix sont :

La maltraitance; jeunesse; précarité et sentiment d'insécurité ; la réponse du Travail Social Hors Murs (TSHM); s'approprier la ville : variations autour du développement durable; dépendances; le placement des "mineurs"; construire une économie plus sociale et plus solidaire : quelle contribution pour le travail social ?; interventions dans le champ des violences domestiques et conjugales.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra, conférences de professionnel-le-s (directeurs d'organisation, travailleurs sociaux -travailleuses sociales), experts, etc.); ateliers, visites de terrains professionnels; visionnement de documentaires; lectures de textes.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluations orale et écrite

La présence à toutes les parties du module G6 "Insertion professionnelle : ses enjeux, ses dilemmes pour les pratiques du service social" est obligatoire. En cas d'absences conséquentes, un travail complémentaire peut être demandé. Dans les cas graves, l'étudiant-e peut se voir refusé l'accès aux évaluations.

Pour la partie G inter-orientation, les étudiant-e-s se référeront à la consigne donnée par le responsable du G inter-orientation choisi.

Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module.

Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

La créditation et validation du module G6 se fait sur la base d'une échelle de 240 points maximum, soit : 180 points attribués à la partie "l'insertion professionnelle : ses enjeux, ses dilemmes sur les pratiques du service social" et 60 points attribués à "l'inter-orientation". Le module est en échec (note F) lorsque le nombre de points est inférieur à 143.

Modalité de répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F au module G6 devra suivre ce module lors de l'année académique suivante et mener toutes les évaluations qui concernent ce module.

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

Enseignant-e-s : Delessert Yves, Dufrene Catherine, Dunand Christophe, Gaberell Simon, Guinot Serge, Huc Denis, Lavanchy Nicole, Mancino Pierre, Masse Manon, Michaud Stéphane, Pittet Marc, Wicht Laurent

7 Modalités de remédiation *

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

Domaine HES-SO Travail social**Filière** Travail social

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible | <input type="checkbox"/> remédiation possible |
| <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation |
| <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous) | <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous) |

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

CASTEL R. (2009), *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil

CASTRA, D. (2007). *L'insertion professionnelle des publics précaires*. Paris : Presses universitaires de France.

CASTRA, D. (2007). *L'insertion malgré tout : l'intervention sur l'offre et la demande : 25 ans d'expérience*. Toulouse : Octarès.

DUNANT C., DU PASQUIER, A.-L. (2006). *Travailler pour s'insérer : des réponses actives face au chômage et à l'exclusion : les entreprises d'insertion*. Genève : Ed. IES.

HERMANN, G. (Ed.). (2007). *Travail, chômage et stigmatisation*. Bruxelles : De Boeck.

JONCKHEÈRE, C. de. (2008). *Les entreprises sociales d'insertion par l'économie : des politiques, des pratiques, des personnes et des paradoxes*. Genève : Ed. IES.

LEPORI, A., GREPPI, S., MARAZZI, Ch., *Travail, chômage et Etat social*, Yverdon, dossier juin-juillet 2012, ARTIAS.

Une bibliographie complète est remise durant le cours.

10 Enseignant-e-s

Delessert Yves
 Dufréne Catherine
 Gaberell Simon
 Guinot Serge
 Hofstetter Christine
 Huc Denis
 Lavanchy Nicole
 Mancino Pierre
 Masse Manon
 Michaud Stéphane
 Pittet Marc
 Rodari Sophie
 Romagnoli Simone
 Warynski Danièle
 Wicht Laurent
 Wohlhauser Valérie

Responsable de module *

Nicole Lavanchy

Descriptif validé le *

18 février 2019

Descriptif validé par *

Alain Barbosa, responsable de filière